



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 MAI 2021 à 18h30.

L'an deux mil vingt et un, le lundi trois mai à dix-huit-heures et trente-trois minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents :

Mesdames : Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Corine FERTEY, Christelle COGET, Natalie MARIADASS.

Messieurs : Alex BOUTELET, Stéphane BRUNEAUX, Paulo Alexandre DA SILVA, Dominique Davard, Romain Duchêne, François GRAND, Olivier KERBART, Jean-Louis Rat, Damien VOLTOLINI.

Secrétaire de séance : Oliver KERBART

Début de la séance : 18h33

Le procès-verbal du douze février deux mille vingt et un a été adopté au début de la séance. Les Conseillers Municipaux présents au Conseil, ont signé le registre des procès-verbaux.

Ordre du jour :

1) Changement de prestataire de notre restauration scolaire.

Suite à de nombreuses réunions de la commission EVS (école et vie scolaire), la responsable Mme Nathalie DULIZE nous fait la synthèse et la présentation des trois devis qui ont retenu l'agrément de cette commission, pour la proposer au Conseil :

- La société Isidore pour un budget estimatif annuel de 26 496 euros ht.
- La société La Normande pour un budget estimatif annuel de 28 051 euros ht.
- La société La Cuisine Centrale pour un budget estimatif annuel de 28 224 euros ht.
- L'ancien prestataire Convivio avait également été sollicité mais n'a pas daigné répondre à l'appel d'offres.

Pour rappel, le budget du précédent prestataire était de 26 640 euros ht.

Après différentes questions portant sur la qualité, le choix des menus, la proximité, et le prix, le choix se porte sur la société Isidore qui a été sélectionnée par un vote à l'unanimité des 14 personnes présentes.

Le Conseil donne son accord, pour ce projet d'achat de prestations et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y afférant.

2) Achat des jeux extérieurs pour le temps périscolaire.

Toujours un travail de la commission EVS, de nouveau, la responsable Mme Nathalie DULIZE nous présente l'ensemble du projet.

Les jeunes ont été mis à contribution. Un sondage leur a été remis pour connaître leurs préférences. Leurs choix sont les suivants :

Cordes à sauter,
Cerceaux plats et ronds,
Jeux de Molky en bois,
Raquettes et balles de ping-pong,
Diabolos,
2 tables de pique-nique,
Bacs pour rangement.

Un STOP a été produit avec une proposition de 3 devis :

Le matériel retenu est réparti de la manière suivante :

- chez INTERSPORT pour 265,61 € pour les jeux.
- chez GAMM VERT pour 298,00 € pour les deux tables de pique-nique.
- chez BRICOMAN pour 14.08 € pour les Bacs de rangement.

Le coût de l'ensemble est de 577,79 € ttc.

Le Conseil donne son accord, à l'unanimité, pour ce projet d'achat et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention par fonds de concours et à signer tous les actes s'y afférant.

3) Principe d'un cadeau de départ pour les élèves de CM2 vers le Collège.

La base de la réflexion se porte sur un achat d'une valeur de 18 à 20 euros par élèves.

Une proposition est faite pour l'achat d'un livre (Arsène Lupin) et une clé USB. La réflexion se porte plus pour l'achat d'un dictionnaire Anglais Français qui semble plus approprié.

Un rendez-vous sera repris avec la société pour valider le choix du dictionnaire et une date devra être retenue pour la préparation d'un goûter pour la remise de ces prix.

Le Conseil donne son accord, à l'unanimité, pour l'achat d'un dictionnaire d'une valeur de 20 euros par élève avec une clé USB, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention par fonds de concours et à signer tous les actes s'y afférant.

4) Validation du rapport de Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le rapport a été fourni au préalable à l'ensemble des conseillers pour étude.

La CLECT, constituée des Maires des communes concernées, s'est réunie le 13 avril 2021; Mr Groizeleau a été élu en qualité de Président; il a présenté un travail sur l'évaluation des charges liées au transfert de compétence de la petite enfance ainsi :

- Les sommes versées par l'EPN pour les années 2019 et 2020 s'élevaient à 60 440 euros.
- La somme que nous aurions dû percevoir s'élevait à 46 643 euros.
- Le trop-perçu s'élève donc à 27 594 euros.

Le Président de de L'EPN, a décidé lors du Conseil Communautaire, de ne pas réclamer ce trop-perçu (Attributions de Compensation) aux communes.

L'ensemble du rapport doit être adopté, il est donc soumis au vote.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour l'adoption du rapport pour les attributions de compensation définitives 2021.

5) Pour information : emploi complémentaire Agent Technique ADS.

Un nouvel agent technique Mr Jessy PECHON va intervenir de Mai à Octobre 2021, 3 jours par semaine, les lundis, Mardis, Mercredis (7 heures par jour) pour aider Mr FORVARIN dans ses différentes tâches.

6) Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021.

Suite à la complexité de l'organisation des deux scrutins, le vote se fera à la salle des Associations.

Et des personnes supplémentaires devront être trouvées pour participer à la tenue du bureau de vote.

Une réunion rapide va être organisée pour définir le déroulement de ces élections.

7) Lancement des projets et validation des responsables ainsi que des membres.

Embellissement du village : Responsable Projet : Nathalie Dulize.

Membres : S.Dubois, F.Grand, O.Kerbart, S.Bruneau, A.Boutelet.

Rénovation Eglise : Responsable Projet : Olivier Kerbart.

Membres : J.Rat. D.Davard, D.Voltolini, F Grand.

Installations Sportives : Responsable : Francois Grand.

Membres : _N. Mariadass, S,Bruneau, C.Fertey, C,Coget, R,Duchêne, P,Da Silva, O,Kerbart.

Cimetière : Responsable : Sylvie Dubois

Membres : D.Davard, O Kerbart, P. Da Silva. C.Coget. A.Boutelet.

Remise en conformité du stade de foot : O.Kerbart et F.Grand. D.Davard.

Remise en conformité des bâtiments communaux : Responsable :_D.Voltolini

Membres : F.Grand, O.Kerbart, D.Davard

Aménagement espace Gare : Responsable D.Davard.

Membres : S.Bruneau, O.Kerbart , D.Voltolini .F.Grand, P.Da Silva.

Mobilité-Voie Verte-Plan Vélo : Responsable D.Voltolini

Membres : JL.Rat, S.Bruneau, O.Kerbart, R, Duchêne. P. Da Silva, C.Fertey.

8) Questions Diverses.

Mr Boutelet demande s'il est possible d'avoir un double des clés de la déchetterie pour éviter la mauvaise compréhension ou la panne de réveil pour son ouverture au public le samedi. Il se propose d'ouvrir du fait, qu'il passe tous les samedis à proximité.

Ceci est refusé. Pour rappel un planning a été édité et toutes les personnes peuvent si elles le souhaitent, se faire remplacer. Une partie des personnes trouve cela contraignant, et évoque le manque de souplesse de cette procédure.

Il est précisé que nous faisons comme cela pendant une année et nous verrons par la suite si cela ne fonctionne pas. Des changements pourront être apportés, si nécessaire. A ce jour, depuis la mise en place, dix ouvertures ont été réalisées, seules deux n'ont pas été faites aux heures affichées, mais corrigées dans la matinée avec l'assistance de Mr Grand.

Il est rappelé à tous de regarder ce tableau d'ouverture pour éviter des désagréments à nos habitants.

La séance est levée à 20h36.